



QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

Le baromètre économique est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, et des zones d'emploi de Béthune et de Lens.

Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel la conjoncture et mieux appréhender les enjeux économiques à venir sur le territoire.

L'emploi et les demandeurs d'emploi sur le PMA

3^{ème} trimestre 2022



L'évolution de l'emploi à l'échelle des zones d'emploi :
L'emploi ralentit nettement, mais augmente toujours sur le PMA

Même si l'emploi augmente toujours sur le PMA (+0,7% sur Lens et +0,9% sur Béthune entre le 3^{ème} trimestre 2021 et le 3^{ème} trimestre 2022), l'évolution est deux fois moins forte qu'à l'échelle de la France Métropolitaine (+ 1,9%). Cela représente près de 1 100 emplois supplémentaires sur le territoire.

Il faut néanmoins relativiser ce ralentissement de l'évolution de l'emploi sur le territoire. Si l'on compare à l'avant crise sanitaire, la variation de l'emploi sur le PMA et sur la France Métropolitaine est presque identique : respectivement +3,3% et 3,5%.

La Zone d'emploi de Béthune a gagné près de 1 200 emplois par rapport au 3^{ème} trimestre 2019 (pour atteindre 48 000 emplois), celle de Lens en a gagné 3 400 (à 94 000 emplois), en trois ans.

Évolution trimestrielle de l'emploi
Base 100 au 3^{ème} trimestre 2019

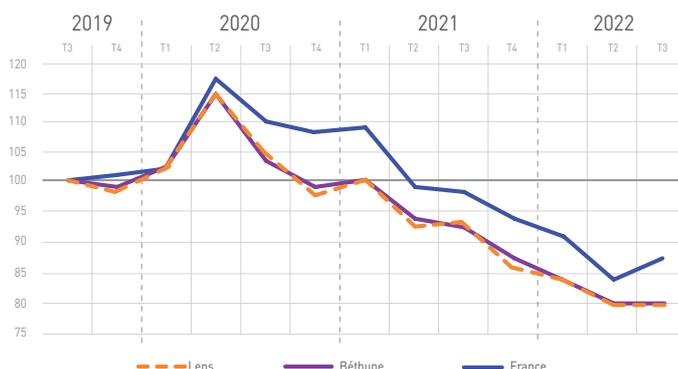


Source : Acois URSSAF (2022), traitement AULA



La situation des demandeurs d'emploi du territoire :
Le nombre de demandeurs d'emploi poursuit toujours sa chute

Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi (Cat.A)
Base 100 au 3^{ème} trimestre 2019



Source : DARES (2022), traitement AULA

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans emploi et en recherche active) continue de chuter au troisième trimestre 2022 sur le PMA.

Par rapport au 3^{ème} trimestre 2021, on observe une baisse de 14,7% sur l'ensemble des deux zones d'emploi du PMA. Cela représente 5 400 demandeurs d'emploi de moins en un an (contre -11 310 au trimestre précédent), dont -2 000 sur la zone de Béthune et -3 400 sur la zone de Lens.

Si la baisse commence à légèrement ralentir sur le territoire, elle reste cependant largement au-dessus de la moyenne nationale. Elle n'est en effet « que » de 11,1% à l'échelle de la France Métropolitaine.

Bien que la tentation soit grande, la saisonnalité des données trimestrielles de l'emploi et des demandeurs d'emploi nous oblige à éviter de comparer les trimestres qui se suivent. C'est pourquoi nous comparons le 3^{ème} trimestre 2022 au 3^{ème} trimestre 2021, plutôt qu'au 2^{ème} trimestre 2022.

Climat des affaires sur le PMA

4^{ème} trimestre 2022



Les défaillances d'entreprises : Le nombre de défaillances en nette en hausse

Les données de défaillance calculent le nombre d'ouvertures de procédure collective par trimestre selon la date de jugement, et recensent les jugements d'ouverture de **liquidation judiciaire**, de procédure de **redressement judiciaire** et de **procédure de sauvegarde**.



Source : Capfinancials (2023), traitement AULA

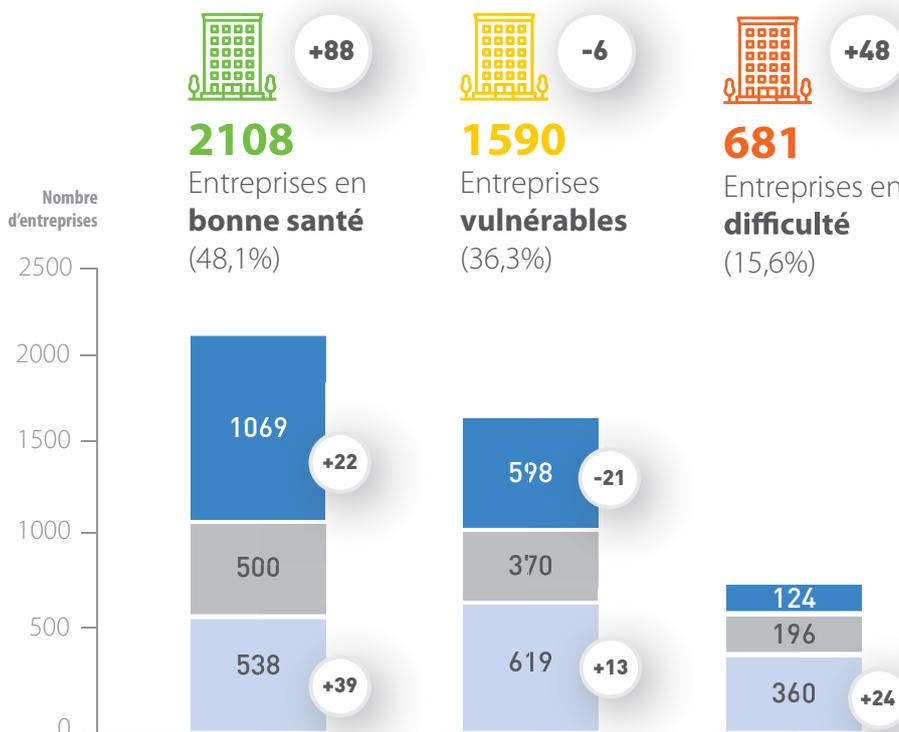
L'année 2022 a mis fin à un cycle exceptionnel de deux ans durant lequel le niveau des défaillances d'entreprises était très faible. Elles ont en effet plus que doublé par rapport à 2021. L'année se clôture avec plus de 100 nouvelles procédures au 4^{ème} trimestre, ce que nous n'avions plus observé depuis 2018.

Avec près de 350 nouvelles procédures, 2022 dépasse même le niveau de 2019 (330), mais reste loin de 2018 avec près de 420 procédures.

Sur toute l'année 2022, on estime que près de 1 350 emplois sont menacés par ces nouvelles défaillances.



Scoring Nota PME : Un scoring entreprises contrasté pour la fin de l'année



Source: Capfi Nota PME 2023

* Le **scoring Nota PME** ne concerne que les entreprises qui **publient leurs comptes** (soit **4 379 entreprises** sur l'ensemble du PMA au 04/01/23). L'obligation de dépôt et de publication des comptes concerne les **sociétés commerciales** qui dépassent 2 des 3 seuils suivants :

- total de **bilan** de plus de **350 000 €** ;
- **chiffre d'affaires** net de plus de **700 000 €** ;
- **10 salariés** et plus.

- Note en hausse ↗
- Non connu
- Note en baisse ↘

4379 Nombre d'entreprises
+130 Évolution du scoring
Octobre / Décembre 2022

Le scoring du quatrième trimestre 2022 montre une situation contrastée.

On observe en effet une nette augmentation du nombre d'entreprises scorées (+ 130), signe du dynamisme du tissu économique sur le PMA.

Mais alors que le nombre d'entreprises en bonne santé augmente sensiblement (+ 88), le nombre d'entreprises en difficulté augmente également fortement (+ 48). Leur part augmente de plus d'un demi-point par rapport au trimestre précédent. La majorité de celles-ci enregistrent de plus une note qui se dégrade.

La part des entreprises en bonne santé augmente également d'un demi-point, portant leur nombre à plus de 2 100. Pour rappel, elles n'étaient que 1 817 il y a un an, au quatrième trimestre 2021.